



CANADIAN MUSEUM FOR
HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE

Demande de propositions

Magasin en ligne

Numéro de la demande de soumissions : MCDP 2015-14
Date de la demande de soumissions : 25 février 2015
Date et heure de clôture : 10 mars 2015 – 15 h (HNC)
Date d'attribution prévue : 12 mars 2015

Addenda 1

Remplacez les sections 5.3 et 5.4 de ce qui suit:

5.3 contraintes du projet

PROJET CALENDRIER: Le projet doit être achevé à 90% d'ici le 31 Mars, 2015

BUDGET DU PROJET - Ne pas dépasser 75,000.00 \$ CDN

5.4 Processus de sélection et le calendrier

Les entreprises seront sélectionnées pour une entrevue de suivi, provisoirement prévue pour le 12 mars 2015. Lors de l'entrevue, une démonstration du site de MCDP existant, système d'inventaire, et de l'infrastructure d'hébergement seront organisées.

Il est prévu qu'une décision d'attribution du contrat sera de 12 mars, 2015 .

Ajouter la section 6.3 comme suit:

6.3 Proposition calendrier du projet

Les soumissionnaires doivent soumettre au calendrier du projet proposé.

Réponses aux questions;

Q1: Je étais curieux de connaître le calendrier du projet pour être terminé à la fin de Mars, que sont les forces motrices qui donne ce projet un mois à compléter? La plupart de nos projets eCom prend 2 à 3 mois, et ont une étendue de temps de AQ intégré en eux.

R1. Nous avons modifié la DP, se il vous plaît répondre avec un calendrier propose.

Q2: Dans la section 5.4, les entreprises sélectionnées seront invités à assister à une entrevue de suivi prévu pour le 6 Mars 2015. Est-ce que cet entretien doit être effectué sur place ou y aura-t par une option que l'entrevue par conférence vidéo / téléphone?

R2. Conférence téléphonique ou vidéo est acceptable.

Q3: Les critères d'évaluation demande les qualifications et l'expérience avec des projets similaires, de l'expérience avec les institutions culturelles et à la conception de réponse et WCAG 2.0 directives du proposant. Est-ce uniquement limitée à l'expérience de l'entrepreneur, ou cela peut inclure des références à des travaux effectués par des consultants individuels?

R3. Seulement si ces personnes sont "dédié" à et travaillent activement sur le projet.